

Eligible CPF

Bac+3

100% en ligne



**Durée estimée\*:**

620h  
12 mois



**Tarif pour les particuliers :**

2 615 € TTC



**Lieu :**

100% en ligne



**Démarrage :**

A tout moment de l'année



**Certification :**

Bloc de compétences  
Niveau 6  
(Bac+3)

### Structurez l'entreprise, sécurisez les décisions, pilotez la performance

Ce **Cycle 2 du DCG**, composé de 4 unités d'enseignement (U.E.) vous fait franchir un cap en approfondissant les mécanismes juridiques, fiscaux, financiers et comptables qui structurent la vie des organisations. Vous maîtriserez le **droit des sociétés et des groupements d'affaires (UE2)**, de la constitution aux opérations sur le capital, jusqu'au traitement des difficultés et au droit pénal des affaires. Vous développerez une compréhension complète du **droit fiscal (UE4)**, en intégrant la TVA, l'imposition des revenus et des entreprises, les impôts sur le capital et les procédures de contrôle. Vous apprendrez à analyser la performance et la solidité financière grâce à la **finance d'entreprise (UE6)**, et à traiter des opérations complexes en **comptabilité approfondie (UE10)**.

**Ce Cycle 2 s'inscrit dans une progression logique du DCG et vous permet de poursuivre ensuite votre parcours avec le Cycle 3, pour finaliser l'ensemble des UE du diplôme.**

### Vous serez capable de :

- Comprendre et appliquer le droit des sociétés tout au long de la vie de l'entreprise
- Maîtriser les mécanismes fiscaux applicables aux particuliers et aux organisations
- Réaliser un diagnostic financier complet et éclairer les décisions de gestion
- Traiter les opérations comptables complexes et les entités spécifiques

### Vous obtiendrez à l'issue de la formation : (?)



**DCG**



Blocs de compétences : - "Analyse juridique du cadre sociétaire d'une activité économique" RNCP40999BC02 - "Accompagnement en matière fiscale d'un client" RNCP40999BC04 - "Conduite de l'analyse financière d'une activité économique" RNCP40999BC08 - "Analyse des choix de comptabilisation des éléments d'actifs et de passif" RNCP40999BC06 du "Grade\_Licence - Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG)", de niveau 6 délivré par Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, RNCP40999, décision de France Compétences le 01/07/25, NSF 314



**Diplôme**

**studi**

&



**comptalia**



(?) : Sous réserve de réussite aux épreuves finales.

Le Diplôme Studi est un Diplôme d'école, il ne s'agit pas d'un Diplôme d'Etat, d'un Titre RNCP ou d'un Titre Professionnel reconnu par l'Etat.

### Inclus dans votre formation :

- Cours écrits et vidéos à la demande
- Accès illimité à plus de 10 000 classes virtuelles<sup>(2)</sup> en direct et replay
- Accompagnement et suivi pédagogique
- Projets professionnels
- Coaching carrière
- Accès illimité à votre formation pendant 3 ans (contenus et mises à jour)
- Frais de dossier et d'inscription<sup>(1)</sup>
- Garantie Diplômé ou Remboursé<sup>(3)</sup>

<sup>(1)</sup> Hors Diplômes d'État et préparation aux concours.

<sup>(2)</sup> Nombre moyen de classes virtuelles en direct observées sur les 12 derniers mois (organisées majoritairement à partir de 18h)

\*La durée en heures et en mois est une durée moyenne estimée pour la réalisation de la formation. La durée de réalisation effective peut être, selon chaque apprenant, inférieure ou supérieure à la durée estimée, sans incidence sur le tarif de la formation. La durée indiquée est donnée à titre indicatif et n'est pas contractuelle. Elle sera précisée lors de votre entretien avec votre conseiller en formation.

\*\* Voir les CGV Studi

# Programme détaillé

## UE2 - Droits des sociétés et des groupements d'affaires.

### Guide de l'UE 2 - Droits des sociétés et des groupements d'affaires

- Le référentiel officiel
- L'examen et les conseils de préparation à l'UE 2
- La méthodologie et le savoir-faire pour l'UE 2

### L'entreprise en société

- Les notions d'entreprise et de société
- La société-contrat
- La société personne juridique
- Les règles communes à toutes les sociétés
- Les sociétés sans personnalité juridique

### La société à responsabilité limitée

- La constitution et dissolution de la SARL
- La gérance de la SARL
- Les associés de la SARL
- Le régime des conventions
- Le contrôle externe
- Les opérations portant sur le capital et l'émission d'obligations

### La société anonyme

- La constitution de la société anonyme
- Les organes de gestion de la société anonyme
- Les assemblées générales d'actionnaires
- Le contrôle externe
- Les conventions réglementées
- Les résultats financiers
- Les opérations portant sur le capital
- Les valeurs mobilières
- Les salariés dans la société anonyme

### La société par actions simplifiée et la SNC

- La société par actions simplifiée
- La société en nom collectif

### Les sociétés civiles

- La société civile de droit commun
- Les sociétés civiles à statut particulier

### L'économie sociale et solidaire et le monde des affaires

- L'économie sociale et solidaire
- Les associations
- Les sociétés coopératives

### Les autres types de groupement

- Les sociétés en commandite
- Les sociétés d'exercice libéral
- Les sociétés agricoles
- Les groupements d'intérêt économique

### Prévention et traitement des difficultés

- La prévention et le traitement amiable des difficultés
- Les procédures collectives de traitement des difficultés

### Le droit pénal des groupements d'affaires

- Généralités
- Les infractions générales du droit pénal des affaires
- Les infractions spécifiques du droit pénal des sociétés

## UE4 - Droit fiscal.

### Guide de l'UE 4 - Droit fiscal

- Le référentiel officiel
- L'examen et les conseils de préparation à l'UE 4
- La méthodologie et le savoir-faire pour l'UE 4

### Présentation du système fiscal français

- Aspects juridiques du droit fiscal
- Structure administrative de la DGFIP

### TVA - Le mécanisme

- Fonctionnement d'un impôt sur la dépense
- Détermination de la TVA collectée par l'entreprise
- Obligation des entreprises en TVA
- Détermination de la TVA déductible et nette de l'entreprise

### TVA - Territorialité et cas particuliers

- Principes de territorialité applicables à la TVA
- Régime particulier des biens d'occasion en TVA
- Régime particulier de la TVA immobilière

### Impôt sur le revenu : revenus catégoriels et prélèvements sociaux

- Présentation et structure de l'impôt sur le revenu
- Revenus catégoriels tirés du travail et prestations sociales liées
- Revenus catégoriels tirés du capital et prestations

---

### Impôt sur le revenu et prestations sociales : calcul de l'impôt

- Constitution du revenu brut global du foyer fiscal
- Du revenu brut au revenu net global du foyer fiscal
- Liquidation de l'impôt progressif
- Rectifications de l'impôt progressif
- Déclaration et paiement de l'impôt

---

### BIC - Règles de base

- Panorama de la fiscalité directe de l'entreprise
- Produits imposables dans le résultat fiscal de l'entreprise
- Charges déductibles fiscalement du résultat fiscal

---

### BIC - Approfondissement

- Amortissement et fiscalité
- Provisions et fiscalité
- Plus et moins-values professionnelles de l'entreprise
- Aides fiscales à l'entreprise

---

### Impôt sur les sociétés

- Champ d'application de l'impôt sur les sociétés
- Particularités de détermination du résultat fiscal à l'IS
- Exploitation du résultat fiscal déclaré à l'IS (bénéfice ou déficit)

---

### Impôt sur le capital : impôts locaux

- Classification et caractéristiques des impôts locaux
- Taxes spécifiques aux entreprises
- Taxe d'habitation, spécifique aux particuliers (pour mémoire : hors référentiel 2020)
- Taxes communes aux entreprises et particuliers

---

### Impôt sur le capital : IFI et droits d'enregistrement

- Impôt sur la fortune immobilière
- Droits d'enregistrement

---

### Taxes assises sur les salaires

- Taxe sur les salaires
- Taxe d'apprentissage
- Participation à la formation continue
- Investissement obligatoire dans la construction

---

### Contrôle fiscal

- Organisation du contrôle fiscal
- Prescriptions applicables en droit fiscal
- Procédures : contrôle, rectification et contestation de l'impôt
- Sanctions applicables en droit fiscal
- Leviers offerts au contribuable pour assurer sa sécurité juridique

---

## UE6 - Finance d'entreprise.

---

### Guide de l'UE 6

- Le référentiel officiel
- L'examen et les conseils de préparation à l'UE 6
- La méthodologie et le savoir-faire pour l'UE 6

---

### Diagnostic financier des comptes sociaux - 1ère partie

- Les documents de synthèse
- Les SIG et la CAF
- Le bilan fonctionnel et les ratios d'exploitation

---

### Diagnostic financier des comptes sociaux - 2ème partie

- Le tableau de financement du PCG
- Les flux de trésorerie
- Le tableau des flux de trésorerie de l'OEC

---

### Diagnostic financier des comptes sociaux - 3ème partie

- Le bilan financier
- La variabilité des charges et le compte de résultat
- Diagnostic du risque de l'entreprise
- Conduite du diagnostic financier

---

### La valeur

- La valeur et le temps
- La valeur et le risque
- La valeur et l'information
- Le système bancaire

---

### La politique d'investissements

- Le choix d'investissements
- Le fonds de roulement d'exploitation normatif

---

### La politique de financement

- Les différents modes de financement
- Structure et contrainte de financement
- Le choix des taux d'actualisation
- Le plan de financement

---

### La trésorerie

- Le budget de trésorerie
- Les modes de financement à court terme
- Les placements à court terme
- Le coût des financements à court terme
- Le plan de trésorerie
- Les prévisions de trésorerie à très court terme

---

## UE10 - Comptabilité approfondie.

## Guide de l'UE 10

- Le référentiel officiel
  - L'examen et les conseils de préparation à l'UE 10
  - La méthodologie et le savoir-faire pour l'UE 10
- 

## Profession et normalisation comptable

- Le cadre comptable
  - La profession comptable
- 

## Capital et variations

- La constitution de sociétés
  - Les augmentations de capital
  - Les réductions et l'amortissement du capital
- 

## Résultat et affectation

- L'imposition des bénéfices
  - L'affectation du résultat
- 

## Autres capitaux propres

- Les provisions réglementées
  - Les subventions
- 

## Dettes financières

- Les emprunts obligataires
  - Les valeurs mobilières
  - Les autres fonds propres
- 

## Actifs immobilisés

- La définition et les règles d'évaluation des actifs
  - Les immobilisations corporelles
  - Les immobilisations incorporelles
  - Les cas spécifiques d'évaluation
- 

## Stocks

- Les stocks et en-cours
- 

## Actifs financiers

- Le portefeuille-titres
- 

## Autres actifs et passifs

- Les créances et dettes
  - Les opérations de location-financement
  - Participation et intéressement des salariés
- 

## Rattachement des charges et des produits au résultat

- Rattachement obligatoire des charges et produits
  - Rattachement des charges et produits sur décision de gestion
- 

## Entités spécifiques

- Les sociétés civiles
- Les groupements d'intérêts économiques
- Les collectivités territoriales
- Les associations
- Les professions libérales

Modalités

### Financement :

Salarié, demandeur d'emploi, étudiant, indépendant, quel que soit votre statut, il existe en France de nombreuses solutions pour financer jusqu'à 100% vos projets de formation. Selon votre situation, vous pouvez être éligible à un ou plusieurs dispositifs.

Contactez un conseiller en formation pour tester votre éligibilité et obtenir un financement jusqu'à 100%.

### Conditions d'admission :

**Pour entrer en formation préparant au Titre visé, le candidat doit :**

- Etre titulaire d'un Baccalauréat

OU

- Etre titulaire d'un Titre ou Diplôme admis en dispense du baccalauréat en vue de l'inscription dans les universités

OU

- Etre titulaire d'un Titre ou Diplôme étranger permettant l'accès à l'enseignement supérieur dans le pays de délivrance, avec attestation de comparabilité ENIC NARIC niveau 4, 5, 6 ou 7 du cadre national des certifications professionnelles ou CEC

OU

- Etre titulaire d'un Diplôme enregistré au niveau 7, 6, 5 ou 4 du cadre national des certifications professionnelles

OU

- Etre titulaire d'un Diplôme homologué niveau I, II, III ou IV figurant sur l'arrêté du 17 juin 1980 modifié fixant la liste d'homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique

**Pour toute autre situation, contactez un conseiller en formation qui étudiera votre admissibilité.**

### Expérience professionnelle et stage :

Dans le cadre de votre formation, le stage n'est pas obligatoire.

Toutefois, toute expérience professionnelle, passée ou en cours, ou réalisation de stage, vous permet de développer vos compétences et de vous immerger dans le milieu que vous rejoindrez prochainement.

Cela reste un atout pour l'obtention de votre Titre/Diplôme.

Studi vous fournira une convention de stage sur demande.

### Examen :

**Mois d'examen :** Mai, Juin

**Lieu :** En présentiel (centre d'examen de votre académie)

Le Cycle 2 - DCG est composé de 4 unités d'enseignement. Chacune correspond à une épreuve.

- **UE2 - Droits des sociétés et des groupements d'affaires : une épreuve écrite**
- **UE4 - Droit Fiscal : une épreuve écrite**
- **UE6 - Finance d'entreprise : une épreuve écrite**
- **UE10 - Comptabilité approfondie : une épreuve écrite**

Toute UE avec une note supérieure à 10/20 est acquise pour 8 ans.

Vigilance : pour obtenir le titre complet du DCG, vous devrez également réaliser et valider les épreuves du Cycle 1 - DCG et du Cycle 3 - DCG.

### Certification :

Certification : Blocs de compétences : - "Analyse juridique du cadre sociétaire d'une activité économique" RNCP40999BC02 - "Accompagnement en matière fiscale d'un client" RNCP40999BC04 - "Conduite de l'analyse financière d'une activité économique" RNCP40999BC08 - "Analyse des choix de comptabilisation des éléments d'actifs et de passif" RNCP40999BC06 du "Grade\_Licence - Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG)", de

niveau 6 délivré par Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, RNCP40999, décision de France Compétences le 01/07/25, NSF 314

Certificateur : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

**Consultez la fiche RNCP sur le site de France Compétences**

### Validation par bloc de compétences :

Le Cycle 2 - DCG est composé de plusieurs blocs de compétences à acquérir. **Vigilance : pour obtenir le titre complet du DCG, vous devrez également réaliser et valider les épreuves du Cycle 1 - DCG et du Cycle 3 - DCG.**

Il est possible de valider un ou plusieurs des blocs de compétences. Chaque bloc peut être acquis individuellement.

La fiche RNCP accessible depuis chaque fiche formation en précise les modalités d'obtention.

Les candidats qui n'ont pas rempli les conditions pour obtenir le diplôme :

- conservent, durant les huit sessions suivant son attribution, la note obtenue à chacune des épreuves pour lesquelles ils ont eu au moins 10 sur 20. Au-delà, la note n'est plus conservée ;
- peuvent conserver pour compensation ultérieure, durant les huit sessions suivant son attribution, la note obtenue à chacune des épreuves pour laquelle ils ont eu au moins 6 sur 20 et moins de 10 sur 20; Au-delà, la note n'est plus conservée. La réinscription aux épreuves concernées annule automatiquement cette note.

Pour toute question concernant les blocs de compétence, contactez votre conseiller en formation.

# Déroulement et accompagnement des formations

## Déroulement de la formation

- ▼ **Inscription** et démarrage tout l'année
- ▼ **Possibilité de se connecter de façon illimitée** et à tout moment dans le cadre du complément de la formation et au-delà des heures de formations prévues,
- ▼ **Planning individualisé** en fonction des contraintes de l'apprenant et selon la fin de formation contractuelle (tel que vu avec le conseiller pédagogique et affiché sur la plateforme de formation dans la rubrique planning).
- ▼ Pendant toute la durée de la formation, l'apprenant réalisera **différentes activités d'apprentissage** FOAD portées par la plateforme de formation en ligne et par les applications mobiles mises à disposition par STUDI. Il sera en relation permanente avec l'équipe pédagogique de STUDI et aura accès progressivement à l'intégralité des ressources de cours et aux évaluations.
- ▼ **Accompagnement** à la recherche de stage.

## Accompagnement personnel et individualisé, avec :

- ▼ **Un accès illimité** à la plateforme de formation digitale et sur applications mobiles, à l'ensemble des ressources et prestations d'accompagnement, est offert à l'apprenant pendant la durée de sa formation.
- ▼ **Un accompagnement individuel** régulier de la part de l'équipe de l'Education Team : avec l'accompagnement méthodologique et motivationnel par les conseillers pédagogiques de la Student Success et suivi de l'assiduité par les assistants de formation de la Training assistance.
- ▼ **Des formateurs, enseignants et professionnels** choisis en fonction de leur expertise, de leurs diplômes et de leur expérience professionnelle apportent un accompagnement sous 24h ouvrées maximum, avec réponse aux forums des cours, messageries privées, animation de live pédagogiques et corrections personnalisées de devoirs.
- ▼ **La première communauté française** d'apprentissage en ligne pour une collaboration et progression entre pairs.
- ▼ **Des applications web et mobiles IOS/Android.**
- ▼ **Un accompagnement personnalisé** vers l'emploi par le Career Center.

**Une assistance technique est assurée par le Service informatique pour assister l'Apprenant dans l'usage des outils et de ses fonctionnalités.**

## Accessibilité handicap

Pour tout besoin spécifique en termes d'adaptation des canaux d'apprentissage au type de trouble ou de handicap, d'aménagement des évaluations et des examens, ou encore de renforcement des appels de coaching, etc, une équipe de correspondants-référents handicap est à la disposition de l'apprenant via [handicap@studi.fr](mailto:handicap@studi.fr)